

OFFRE D'EMPLOI – AVIS DE POSTE VACANT - AFFICHAGE INTERNE ET EXTERNE

Préposé ou préposée à l'entretien des bâtiments

La Municipalité des Îles-de-la-Madeleine est à la recherche **d'une personne** pour faire partie d'une liste de rappel à titre de préposé ou de préposée à l'entretien des bâtiments, pour pallier un surcroît de travail de décembre à avril 2026.

Description sommaire du poste

Le ou la titulaire du poste effectue des tâches d'entretien, de rénovation et de réparation aux biens meubles et immeubles appartenant à la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine ou à la Communauté maritime des Îles. La personne peut travailler autant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Elle travaille en étroite collaboration avec le supérieur immédiat et ses collègues de travail, afin d'assurer que les infrastructures et les installations municipales sont dans un très bon état, propres et sécuritaires. La personne titulaire du poste s'occupe de l'ouverture et de la fermeture des installations, lorsque requis, et doit faire le déneigement des perrons durant la saison hivernale.

Tâches et responsabilités

- Entretien, effectuer des réparations selon les demandes de son supérieur ou du plan d'entretien, les biens meubles et immeubles municipaux concernés.
- Tenir à jour la liste et le calendrier des travaux.
- Concevoir et/ou préparer en atelier tout accessoire, selon les demandes de son supérieur.
- Maintenir en bon état de fonctionnement les véhicules, les équipements, les outils et les appareils utilisés dans le cadre de ses fonctions.
- Déneiger et déglacer, au besoin, les entrées publiques et les perrons des bâtiments municipaux en hiver, selon les spécifications de son supérieur.
- Ouvrir et fermer les bâtiments municipaux, lorsque requis.
- Rapporter toute défectuosité ou bris constaté sur les biens meubles et immeubles à son supérieur immédiat et procéder à la réparation, lorsque requis.
- Sur demande, accomplir toute autre tâche connexe pouvant relever de cet emploi.

Qualifications et exigences

- Posséder un diplôme d'études professionnelles en charpenterie-menuiserie ou en entretien général des bâtiments ou l'équivalent reconnu par une institution scolaire.
- Posséder deux années d'expérience dans le domaine de la construction.
- Avoir des connaissances et de l'expérience en plomberie et en électricité est un atout.
- Détenir une carte de compétence dans un domaine relié à la construction est un atout.
- Avoir une bonne connaissance des règles et des normes applicables à la construction et à la rénovation.

- Attitudes et comportements professionnels (bon sens de l'organisation du travail et de l'autonomie, aptitude pour le travail d'équipe, sens de l'initiative et débrouillardise).
- Démontrer une capacité pour le travail manuel et une capacité à utiliser divers outils.
- Connaissance des règles de base en matière de santé et de sécurité.
- Détenir un permis de conduire valide.

Conditions de travail

- Poste occasionnel de la catégorie des cols bleus pour une période à temps complet d'environ 4 mois et liste de rappel par la suite.
- Horaire de travail : 36,5 heures par semaine, réparties du lundi au jeudi ou du mardi au vendredi
- Rémunération : Salaire horaire de 29,58 \$ à 35,21 \$, selon la classe 8 de la convention collective en vigueur
- Entrée en fonction : Décembre 2025

Date limite de dépôt de candidature

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae ainsi qu'une copie de leurs diplômes avant le **mardi 9 décembre 2025, 23 h 59**, à l'adresse suivante : <https://www.muniles.ca/affaires-municipales/autresliens/offres-demplois/>

Vous avez envie de travailler au centre de l'action? C'est le moment de joindre notre équipe!